

On s'est demandé pourquoi cette *lanterne*. — Je crois qu'un sculpteur ami du calembour a pensé que cette caractéristique convenait au patron de *Landt-Ternok*; il y a là tout simplement un mauvais jeu de mot.

SAINT CARANTEC (A.-M. T.).

J'IGNORE si le saint Carantec dont parle Albert Le Grand a été le maître chargé de l'éducation de notre saint Ténénan, ou bien de l'un des deux saints ses homonymes. Dom Lobineau ne parle pas de lui; son nom porté par une paroisse où saint Ténénan ou Ternoc est patron : *Trégarantec*, pourrait faire supposer que le souvenir du maître et celui du disciple y ont été jadis associés, mais ce n'est qu'une hypothèse. Je ne sais pas davantage si le patron de la paroisse de Carantec est l'éducateur de saint Ténénan; il y a un autre saint Carantec, Caradec, Caradoc, Caradeuc que nous trouverons en rapport avec saint Guénaël. (Voir la vie de ce saint, au 3 novembre.)

MONUMENTS DE SAINT TÉNÉNAN (J.-M. A.).

DU château de *Joyeuse-Garde*, situé sur la rive droite de l'Elorn au sud-ouest du bourg de La Forêt, il ne reste plus qu'un souterrain voûté et un portail ogival qui semble être du XIII^e siècle.

L'église de La Forêt a été rebâtie vers 1890.

Dans l'église de Plabennec la partie la plus ancienne doit être le porche midi, sur lequel on lit la date de 1674, tandis que sur une porte latérale on voit celle de 1728, et sur le clocher, 1762.

La grande butte artificielle de Lesquélen bâtie par saint Ténénan existe encore entre Plabennec et Kersaint; elle paraît fort imposante avec son immense levée de terre et les douves profondes qui l'entourent. Sur le tertre maintenant couvert d'arbres on reconnaît des restes de maçonnerie, et l'on a bien l'impression que c'était là un refuge sérieux contre des envahisseurs. Tout à côté sont les ruines de la vieille chapelle de Lesquélen.



LA VIE DE SAINT SAMSON,

Archevesque de Dol, Confesseur, le vingt-huitième Juillet.



LE Pape saint Hilaire seant au Thrône Apostolique, & Leon I. tenant les resnes de l'Empire; la Bretagne Armorique florissant sous le regne du Roy Hoël, surnommé le Grand, *Ammonius*, homme riche & Noble qui avoit esté, trente-sept ans en compagnie de sa femme *Anne*, sans avoir d'enfans, quoy qu'il en desirast pour succeder à ses grands moyens, se résolut, avec elle, de mener une vie solitaire et privée, passer le reste de leur vie au service de Dieu & distribuer leurs biens aux pauvres Monasteres & Hospitaux. Ils ouïrent faire recit d'un saint Personnage, lequel l'on disoit estre doué de l'esprit de Prophetie, & qui donnoit de bons avis & instructions très-utiles à ceux qui l'alloient consulter. *Ammonius* & sa femme l'allèrent voir en son Monastere, qui estoit au Diocese de Leon, &, luy ayans départy une grosse aumône pour les necessitez de ses Religieux, confererent avec luy tout à loisir & luy

raconterent le long-temps qu'il y avoit qu'ils étoient ensemble, sans que leur Mariage eust esté beny de lignée ; le saint Homme les consola & leur conseilla de faire faire une verge ou gaule d'argent, de la hauteur d'Anne, puis la vendre & en donner l'argent aux pauvres pour l'amour de Dieu, leur promettant de prier pour eux, & après qu'ils eurent esté trois jours audit Monastere, il les congédia.

II. La nuit suivante, Anne, recreuë du travail du chemin, s'endormit d'un profond sommeil ; pendant lequel, il luy fut avis qu'un Ange luy estoit apparû & luy avoit revelé qu'elle concevroit & enfanteroit un fils, qui seroit nommé Samson & seroit grand Serviteur de Dieu. Estant éveillée, elle raconta à son mary ce qui luy estoit arrivé, lequel ne sceut bonnement qu'en penser ; mais, le matin, comme ils s'accoutroient pour poursuivre leur chemin, le saint personnage, dont nous avons parlé, les vint trouver & confirma la verité de ladite revelation, saluant d'arrivée Anne en ces termes : « O femme ! heureux est ton ventre, & plus heureux le fruit qui en sortira ; car sçaches » que, cette nuit, Dieu m'a bien daigné reveler, que, nonobstant ta longue sterilité & le » grand âge de toy & de ton mary, penchant déjà sur la vieillesse, tu auras plusieurs » enfans, le premier desquels vous consacrez à Dieu & nommerez *Samson* ; quand il sera » en âge d'apprendre, l'envoyez à l'écolle, d'autant qu'il doit estre Evesque, & profiter » à plusieurs nations. » Cette prédiction les réjoût grandement, dont ils rendirent graces à Dieu & au saint Homme, & estans de retour au logis, firent faire trois verges d'argent, telles que leur avoit esté conseillé, & en distribuerent le prix aux pauvres.

III. Cependant Anne conceut, & au bout de neuf mois, accoucha heureusement d'un fils, en sa maison qui estoit és confins du Diocese de Vennes, vers la Cornoüaille, l'an de grace 495 (1), au grand contentement de ses parens & amis & estonnement de tous ceux à qui la sterilité & grand âge de ces deux mariez estoient connus ; ils le nommerent *Samson*, ainsi qu'il leur avoit esté commandé de faire, & le nourrirent & éleverent soigneusement en la maison, jusques à l'âge de cinq ans, qu'il pria son pere de l'envoyer à l'écolle ; lequel le voulut divertir de ce dessein, desirant l'occuper aux affaires du monde ; mais sa mere, memorative des paroles de l'Ange & du saint Religieux, qui, par ses prieres, l'avoit obtenu de Dieu, vouloit qu'on fist la volonté de l'enfant & le laissast faire élection de tel genre de vie qu'il voudroit, d'autant qu'il étoit guidé du Ciel. Le pere persistoit opiniâtement en sa resolution, & sur ce sujet, y eut plusieurs contestations entre luy & sa femme ; mais Dieu termina ce different, car Ammonius dormant un jour en son Cabinet, vid en songe un Ange, lequel le reprit rudement de ce qu'il s'opposoit au dessein de son fils, « luy commandant de passer la Mer & le mener en » la Grand' Bretagne au saint Abbé Hydultus, Homme saint & versé en toutes sciences » divines & humaines, le menaçant de le punir rigoureusement, s'il y manquoit. » Ammonius, estant éveillé, resta fort épouventé des menaces de l'Ange, & appellant sa femme, luy raconta son songe, & dès le jour mesme, fit les préparatifs de son voyage, prenant son fils Samson, & traversant la Cornoüaille & le pays de Treguier, s'embarqua au rivage de la Paroisse de *Plou-gasnou* (2), & par un bon vent, arriva en Cornoüaille insulaire, au Monastere de l'Abbé Hydultus, lequel le receut à la porte de l'Eglise, & remply de l'Esprit de Dieu, tenant sa main sur la teste de l'enfant, commença à prophétiser de luy, disant : « Je vous rends graces (ô mon Dieu) qui avez daigné nous adresser » cet Enfant, qui doit, un jour, illuminer cette Isle des rayons de sa sainteté & doctrine » & gagner tant d'Ames à vostre service, tant deçà que delà la Mer : Vous estes heureux » (mes amis) d'avoir mis au monde ce saint Enfant, qui doit estre l'ornement de vostre » race & la gloire de son Pays. » Ses Parens, ayans ouy ces merveilles, le laisserent en

(1) M. de Kerdanet indique la date de 575.

(2) Il y a en ce lieu, sur le bord de la mer, une chappelle dediée à St. Samson. — A.

la charge du bon Abbé Hydultus & repassèrent la Mer. pour s'en retourner à leur maison.

IV. Samson eut pour Condisciples en cette école Paul Aurelien qui, depuis, fut Evesque de *Guic-kastel* & de *Leon*, & *Gildas*, depuis Abbé de Rhuys, avec lesquels il contracta une sainte amitié, laquelle dura tout le reste de ses jours (1). Il avoit la memoire si heureuse, qu'il apprit tout l'Alphabet en un jour, &, en un mois, les Rudimens de la Langue Latine, &, en dix ans qu'il demeura en son Monastere, il devint si sçavant, qu'il égaloit en sçavoir les plus doctes de son temps. Il s'occupoit tellement à l'étude, qu'il n'obmettoit l'exercice de l'Oraison, apprenant plus aux pieds d'un Crucifix que parmy la lecture des Philosophes. Un jour, son Maistre & luy, estans tombez sur certaine difficulté, après une longue dispute, n'en pouvoient trouver la vraye resolution, ils eurent recours aux livres, mais en vain. Enfin, il eut recours à son refuge ordinaire, se mist en prieres, outre le travail ordinaire de ses études, s'affligea extraordinairement de jeûnes, veilles & autres austeritez, suppliant nostre Seigneur de luy ouvrir le secret de cette difficulté. Il fut exaucé, &, la troisième nuit de son jeûne, estant en Oraison, sa Chambre fut remplie d'une grande clarté, &, à mesme temps, une voix frapa ses oreilles, qui luy dit : « Ne t'affliges pas davantage (Serviteur de Dieu) car tout ce que tu demandes de Dieu tu l'obtiendras, &, quant à l'éclaircissement du doute que tu as, Dieu » t'en octroye la resolution. » Incontinent, il se leva, rendant graces à Dieu, & alla trouver son Maître & luy expliqua la difficulté de la question. Dès qu'il fut entré dans le Monastere de saint Hydultus, il commença à vouloir vivre comme les Religieux, &, à mesure qu'il croissoit en âge, il redoubloit son abstinence & ses austeritez; de quoy ledit Abbé le reprenoit souvent, luy rémonstrant qu'il faisoit trop pour son âge & qu'il moderast un peu ses austeritez pour mieux vaquer à ses études; mais il supplia son Maistre de luy permettre d'imiter la façon de vivre des Religieux, puisqu'il n'avoit l'honneur de porter l'habit. Un jour, saint Hydultus ayant permis la sortie à ses Ecolliers pour aller cercler un champ & déraciner les mauvaises herbes qui croissoient parmy le Bled, une couleuvre, sortant d'un buisson proche de là, se glissa sous la robe d'un de ces enfans & le mordit en une jambe, laquelle enfla fort grosse, & le venin s'estant répandu subitement par tout le corps, il tomba à terre demi-mort : ce que voyant saint Samson, il mist les genoux en terre & pria, avec larmes, pour son condisciple, perseverant en Oraison trois heures entieres; puis, apliquant de l'huile sainte & de l'eau beniste sur la morsure, en fit distiller le venin goutte à goutte, & le patient fut entierement guery.

V. Ayant achevé le cours de ses études, son pere le voulut faire retourner au logis; mais il obtint de luy congé de demeurer encore quelque temps avec son bon Maistre, luy declarant qu'il se vouloit rendre Religieux, à quoy ses parens n'oserent contredire, se souvenans des paroles que l'Ange leur avoit annoncées touchant leur fils. Il alla, par le commandement de son Maistre, à Eborac, à present nommé Yorkh, voir saint Dubrice, Archevesque dudit lieu, lequel luy conféra les quatre Ordres Mineures & le Subdiaconat; &, lorsqu'il fut fait Diacre, un Pigeon blanc & luisant, beau par excellence, descendit visiblement sur luy & se reposa sur son chef, durant son Ordination, au grand estonnement de tous les assistans. Ce fut alors que, disant tout à fait adieu au monde, il se jeta aux pieds de son Maistre saint Hydulte & luy demanda l'habit de son Ordre, lequel il obtint, & fut vêtu, au grand contentement de tous les Religieux; &, au bout de l'année, fit profession, puis receut l'Ordre de Prestrise des mains dudit Saint Dubrice, le Saint Esprit paroissant, de rechef, visiblement sur luy en forme d'une Colombe de grande beauté. Ce fut alors qu'il redoubla ses ferveurs & se rendit inimitable à tous les autres Moynes, qui avoient les yeux collez sur luy, comme sur un vray miroir de

(1) Voyez le miracle que firent ces trois enfans en la vie de St. Gildas, le 29 janv. art. 1, et en celle de St. Paul, le 12 mars, art. 2. — A.

perfection & observance Reguliere. Il les devançoit tous en humilité, modestie, patience, charité & autres vertus ; sa vie estoit une Oraison continuelle, en laquelle il perseveroit des nuitées entieres ; on ne le trouvoit jamais en oisiveté, mais toujours occupé en quelque chose. Que diray-je de son abstinence ? Certes, je craindrois d'en dire ce que j'en ay lû, de peur de n'être crû, si je n'avois pour garents des Autheurs très-graves & irréprochables. Jamais il ne coucha en lit ; seulement, lorsque le sommeil le pressoit, il appuyoit sa teste à quelque paroy pour rabattre quelque peu le sommeil ; puis, se reveillant incontinent, il se remettoit à l'étude ou à l'Oraison. Depuis qu'il fut Moyne, il ne mangea jamais chair, ny poisson, ny chose qui eust vie sensitive. Il jeûnoit, aucune fois, deux jours de suite, par fois trois, &, autre fois, passoit les semaines sans manger rien du tout, &, le Caresme, il ne prenoit que deux ou trois repas pour tout, plus, pour donner quelques forces à son corps debile & attenué, que par delectation qu'il prit aux vivres (1).

VI. Il garda inviolablement le riche joyau de la Chasteté, tant de corps que d'esprit, estant si retenu qu'il ne vouloit voir ny parler à aucune femme qu'en presence de ses anciens, & ce encore fort rarement. L'éclat des vertus dont il estoit doüé ébloüit la veuë chassieuse de quelques Religieux de son Monastere, jusques mesme à attenter sur sa vie, car il s'en trouva deux si miserables, que de le vouloir empoisonner, dont l'un qui estoit Prestre fournit le poison, si vehément, qu'en ayant fait l'épreuve sur un chien, il mourut tout sur le champ, si-tost qu'il en eut mangé ; l'autre estoit Convers ou Frere Lay, dependier du couvent, lequel, ayant mêlé ce poison dans la portion du Saint, ne manqua à la luy servir au Refectoir : Dieu revela à saint Samson ce qui se passoit, lequel, faisant le signe de la Croix sur son picher de terre, il creva, & le poison parut aux yeux de toute l'assistance (2). Le miserable *Frater*, ayant vû ce Miracle, reconnût sa faute, se jetta aux pieds de S. Samson, luy demanda pardon, receut humblement & accomplit la pénitence que l'Abbé luy voulut enjoindre ; mais son complice, bien fasché d'avoir manqué son coup, resta obstiné en sa malice, &, comme une abysme attire l'autre, & celuy qui tourne le dos à Dieu va de mal en pis, entassant crime sur crime, il fut si effronté que de se présenter à l'Autel, le Dimanche suivant, & celebra la Messe ; mais sa temerité ne demeura pas impunie, car le Diable entra en son corps, lequel déjà possedoit son Ame, & le tourmenta si horriblement, qu'il se déchiroit à belles dents. Saint Samson prenant pitié de luy, oublieux du mauvais tour qu'il avoit voulu joüer à son préjudice, pria pour luy, & l'ayant oint d'Huile sainte & arrosé d'eau benite, le délivra.

VII. Quelque temps après, desireux de vivre solitaire, se voyant trop connu & fréquenté en ce lieu, il demanda congé à son Abbé saint Hydulte de se retirer au Monastere du saint Abbé *Pyron*, qui gouvernoit nombre de Moynes en une Isle dans la mer : ce qu'Hydulte luy accorda, ayant esté averty par un Ange de ne l'éconduire de chose qu'il luy pût demander. Il sortit donc avec la Benediction dudit Abbé, regretté de tous les Religieux & fut bien receu de l'Abbé *Pyron* & de toute sa Congregation. Il n'avoit gueres esté en ce Monastere, qu'un Messenger le vint trouver, qui luy apporta nouvelles que son pere, qui estoit malade à l'extrémité, le désiroit voir encore une fois avant de mourir, ne se voulant mesme disposer à ce passage qu'il ne fust present. L'Abbé luy permist de l'aller voir & luy donna pour compagnon un Religieux Diacre, avec lequel il passa la Mer et arriva en la Bretagne Armorique, chez son pere, lequel il consola & guerit, tant

(1) *Lectione litterarum totam noctem ducebat insomnen ; et, si quando quiescere opus esset ut homo, seipsum parieti aut alicujus rei firmamento inclinans, nunquam in lecto dormitabat ; nunquam alicujus animalis carnem, in totâ vitâ suâ, gustavit. S. Antonii Samsonis, Dolensis archiepiscopi jejunia fuere, modo biduo, modo triduo transacto, modo post hebdomadam, cibum sumere ; toto vero quadragesimæ tempore, bis, aut ad summum ter, parcissimo victu lassum et effætum viribus corpus recreare. Lycosthenes, in theat. vit. hum. lib. 4. — A.*

(2) *Baldricus Arch. de Dol dit qu'il beut ce poison sans qu'il luy fist mal. Chap. I. — A.*

au corps qu'à l'Ame, car le bon homme se confessa d'un gros peché qu'il avoit, depuis long-temps celé en ses précédentes Confessions, &, de plus, s'enflamma si bien en l'Amour de Dieu, que, de consentement mutuel, il se sépara de sa femme & se fist Religieux, avec cinq de ses fils, freres de saint Samson, & sa mere se rendit en un Monastere de Vierges, où elle persevera, le reste de ses jours, au service de Dieu. Il restoit encore une petite fille, laquelle il sceut, par revelation, se devoir abandonner à ses plaisirs & enfin se perdre : toutefois, il la recommanda à ses parens comme creature de Dieu. En ce voyage, comme ils passoient par une vaste Forest, allans chez Ammonius, un monstre ayant forme de femme s'accosta d'eux & chemina, quelque temps, ensemble avec eux, &, lorsque moins ils se doutoient, attaqua le Diacre & le blessa grièvement : saint Samson, sans autres armes que le signe de la Croix, luy donna la chasse, guerit son compagnon, &, par ses prieres, luy obtint courage pour poursuivre le voyage ; &, quand ils s'en retournerent par la mesme Forest, ils firent rencontre d'un horrible Dragon, lequel, roulant les yeux dans la teste, s'en vint vers eux, gueule beante, pour les devoir devorer ; saint Samson ne s'en épouvanta pas, seulement fit, du bout de son baston, un cercle sur la poussiere & commanda au Dragon de s'y ramasser ; ce qu'il fit, & lors, faisant le signe de la Croix sur luy, il créva.

VIII. Estant arrivé au Monastere, l'Abbé Pyron tomba malade, &, peu de jours après, alla de vie à trépas, & les Religieux élurent en sa place saint Samson, quoy que contre sa volonté &, après une longue resistance ; enfin il receut la benediction Abbatiale & regit prudemment son Abbaye l'espace d'un an & demy, puis s'en démist volontairement pour se retirer en solitude. Une fois, il vint si grande abondance de pauvres demander l'aumône à la porte du Monastere, que le Saint leur ayant distribué tout ce qu'il avoit de vivres, voyant qu'il en restoit encore plusieurs qui n'avoient rien eu, il leur donna tout le miel qui se trouva en sondit Monastere ; quelques jours après, le Procureur, visitant les vaisseaux d'où il avoit pris ce miel, les trouva tous pleins d'excellent miel ; ce qu'il raconta à tous les religieux, qui attribuerent cette multiplication miraculeuse aux merites de leur Abbé & en rendirent graces à Dieu. Il chassa le diable du corps d'un Abbé, &, ayant fait un tour en son País, se démist de son Abbaye, & puis fit élire un autre en sa place & s'en alla en un desert, prés d'un vieil Château ruiné, où il édifia une petite Cellule & un Oratoire, &, n'y ayant point d'eau potable, il obtint, par ses prieres, une belle fontaine. Il passa quelques années en cette solitude, sans en sortir que les Dimanches & Festes commandées de l'Eglise, qu'il alloit au Monastere celebrer la Sainte Messe & assister au Service Divin. Sortant de ce desert, il alla Prêcher quelques Idolâtres, lesquels il convertit, & fonda un Monastere en leur País, auquel il demeura quelque temps & y fit plusieurs miracles pour confirmer ces nouveaux convertis en la Foy, car il extermina un Dragon qui faisoit un grand dégast par le País, lui commandant, par la vertu de Jesus-Christ, de se précipiter dans la mer, à quoy il obeit ; & le pain ayant manqué en son Monastere, il en impetra miraculeusement par ses prieres, comme aussi une fontaine d'eau douce. Un voleur, ayant dérobé une Croix d'argent doré que le S. Abbé avoit beniste, ne porta gueres loin la peine de ce sacrilege ; car, passant un bras d'eau fermément glacé, la glace créva sous ses pieds &, tombant dedans, il se noya, & la Croix, trouvée sur la glace, fut rapportée à l'Eglise.

IX. Saint Dubrice, Archevêque d'Eborac ou Yorkh, avoit un Nêveu, nommé *Morinus*, lequel il avoit fait étudier, en intention d'en faire un homme de bien & bon Ecclésiastique, & luy avoit conféré les Ordres jusques au Diaconat inclusivement ; la curiosité porta cét esprit à lire quelques livres de Magie & y prit si bon goust, qu'il devint grand Magicien, à couvert neanmoins, sans s'oser manifester, crainte d'encourir l'inimitié de son Oncle & décheoir des benefices qu'il esperoit avoir de luy ; mais il ne sceut si-bien

faire l'hypocrite, que S. Samson ne le découvrist : car, un jour, estant en l'Eglise, il vit le diable qui estoit assis sur son épaule & luy souffloit aux oreilles, & à l'heure même, il connût, par revelation, ce qui se passoit. Le service finy, il l'alla trouver, luy remonstra l'énormité de sa faute, luy disant qu'il avoit veu l'ennemy de son salut luy parler à l'oreille, & si-bien le Prêcha, qu'il le convertit, luy fit abjurer sa Magie, brûler tous ses livres & caracteres, & se resoudre à embrasser une salutaire & austere penitence. Une nuit, après Matines, les Religieux s'estans retirez en leurs Chambres, il demeura au chœur en priere, & pendant la plus grande ferveur de son Oraison, il entendit un grand bruit au bas de l'église, comme si toutes les portes se fussent ouvertes, & tout à l'instant, l'Eglise fut remplie d'une si vive lumiere, que si c'eust esté en plein midy, & regardant derrière soy, il vit entrer dans l'Eglise trois venerables Evêques, revêtus de riches Chappes toutes battues de pierreries, les Mitres d'or greslées de perles en teste, & les Crosses de cristal en main, lesquels estans parvenus jusqu'à l'Autel, après une profonde reverence, s'y arresterent. Saint Samson s'étant approché d'eux, leur demanda humblement qui ils estoient : « Nous sommes (dirent-ils) Pierre, Jean & » Jacques, Evêques, Apôtres de Jesus-Christ, qui sommes venus te consacrer Evêque ; » partant, dispose-toy hardiment à ton Sacre & à regir les Peuples que Dieu a disposé » soumettre à ta jurisdiction », & ayant dit cela, la vision disparut. Ce fut un présage de ce qui arriva peu de temps après : car saint Dubrice, estant tombé malade & sentant sa fin approcher, soigneux du bien de son Eglise, pria ses Chanoines d'élire saint Samson pour leur Prélat, veu qu'il n'en connoissoit autre plus capable que luy, & que Dieu luy avoit revelé qu'il luy devoit succéder : à quoy ils ne manquerent (1) l'élisans unanimement pour leur Archevêque, & nonobstant sa resistance, l'enleverent de son Monastere & le Sacrerent, au grand contentement de tout le Peuple, qui vid descendre manifestement le Saint-Esprit sur luy, pendant sa Consecration, en forme d'une belle Colombe, ce qui luy étoit déjà arrivé, lors qu'il avoit esté ordonné Diacre & Prestre. Ce luy estoit chose ordinaire, lors qu'il celebrait la Messe, même avant estre Evêque, de voir les Anges à milliers assister à cet adorable Mystere, & lors qu'après son Sacre, il celebra Pontificalement, les Evesques, Prestres & Moynes qui assistoient à la Messe luy virent sortir des flammes de feu de la bouche, des oreilles & des narines, & sa teste environnée de rayons comme un Soleil, & les Anges luy servir à l'Autel.

X. Il gouverna, quelques années, son troupeau en soigneux & vigilant Pasteur, jusques à ce que les Habitans de ce pays là, ayans attiré l'ire de Dieu sur eux pour leurs pechez, furent châtiés d'une cruelle peste qui en emporta plusieurs milliers & deserta, en moins de rien, la meilleure partie de son Archevêché ; ce que voyans ses Chanoines & Religieux, le supplierent de quitter le pays & se retirer en quelque autre Province hors d'un danger si évident, à quoy il ne voulut consentir, assistant paternellement & charitablement son Peuple, visitant & consolant les malades, leur administrant les Sacremens & priant continuellement pour leur salut. Ayant passé le Caresme entier en ces charitables exercices, le jour de Pasques, comme il celebrait la Messe Pontificalement, un Ange luy apparut & luy dit : « Samson serviteur de Dieu, ne fais point de difficulté de satisfaire » aux importunes requestes de tes Freres ; monte avec eux sur Mer & passe en la » Bretagne Armorique, d'autant que Dieu se veut servir de toy pour le bien des Habitans

(1) « Tous les auteurs citez cy-dessous le disent ainsi ; un seul, *Sylvestre Giraldus*, en son *Itinerarium Cambriae*, dit qu'il fut Archevêque non d'Eborac ou Yorkh, mais de la cité de *Menevie*, en la province de Cambrie, qui, à présent, s'appelle Wales. C'est au liv. 1, chap. 2 Le R. P. du Pas, en son Catalogue des Archevesques de Dol, dit qu'on s'est trompé faisant ledit St. Samson Archevesque d'Yorkh ; qu'il ne le fut pas, mais de *Menevie*, où St. David avoit, par permission du Roy Artur le Preux, transferé son siège archiepiscopal de l'ancienne cité de *Kerleon*, en la mesme province, nommée en latin *Urbs Legionum*. Balderic, Archevesque de Dol, ne parle de son election à l'un ny à l'autre, mais le fait passer en la Bretagne Armorique simple prestre, chap. 4. » — A.

» de ladite Province, à sa plus grande Gloire. » Le saint Prélat, ayant reçu ce commandement du Ciel, se disposa pour l'exécuter, & l'ayant manifesté à ses Chanoines & Religieux, il donna ordre aux affaires de son Eglise d'Eborac & monta en Mer avec ceux qui le voulurent suivre, & d'un bon vent, fut, en peu de temps, porté au rivage de la Bretagne Armorique. Ayant posé l'ancre à l'emboucheure d'une rivière (1), descendit à terre, & trouvant sur le rivage un personnage, nommé Privatus, fort triste & desolé, il luy demanda ce qu'il faisoit là & quel estoit le sujet de sa tristesse ? il luy répondit qu'il attendoit un saint Personnage qui devoit bien-tost venir d'outre-mer, lequel gueroiroit sa femme qui estoit lépreuse, & sa fille qui estoit possédée du malin esprit. Saint Samson le consola & le suivit jusques dans sa maison, où ayant prié pour les deux patientes, il les guérit. Privatus, ayant veu ces guérisons miraculeuses, reconnût que saint Samson estoit celui qu'il attendoit pour guérir sa femme & sa fille, & s'estant mis à genoux devant luy, le remercia, le suppliant de vouloir demeurer en ses terres, qu'il luy donneroit telle place qu'il voudroit pour demeurer. Saint Samson accepta son offre & choisit un lieu où il y avoit un puits tout couvert de ronces & brossailles, y édifia un Monastere, lequel, en peu de temps, fut achevé, & s'y logea avec ses Religieux, & ce Monastere s'appella Dol (2), où, depuis, fut édifiée une Ville qui fut Siège d'Archevesché, comme nous dirons cy-après.

XI. Peu après qu'il fut arrivé en Bretagne, il alla voir sa mere qui vivoit encore au Monastere où elle s'estoit renduë Religieuse, & trouva que sa sœur s'estoit separée d'elle, pour plus impunément vaquer à ses impudicitez ; il tascha à la convertir, mais n'y gagnant rien, il l'abandonna, & s'en retourna en son Monastere, menant une vie très-sainte, avec quarante-huit Religieux qu'il avoit amassez en ce lieu, & en peu de temps, sa famille s'augmenta tellement, qu'il fonda un autre Monastere en la Ville de *Kerfeunteun* (3), qu'il peupla de son Monastere de Dol. Une nuit que les Religieux s'estoient assemblez au Chœur pour chanter Matines, la lampe s'éteignit & ne pût-on la rallumer, ny recouvrer de feu d'ailleurs ; saint Samson ne se troubla pas de cela, seulement se mist en priere, & pendant qu'il estoit attentif à son Oraison, tous les Cierges de l'Eglise s'allumerent d'eux-mesmes. Estant, une fois, visité dans son Monastere par aucuns Seigneurs de qualité, il s'informa d'eux où estoit le Roy, & ayant esté averty qu'il avoit esté tué par le Comte de Leon & Cornoüaille, nommé Comorre, qui l'avoit surpris à la chasse, & taschoit à en faire autant au Roy Judwal, fils du defunt, lequel, pour éviter la cruauté de ce tyran, avoit quitté le pays & s'estoit refugié en France en la Cour de Childebert, Roy de Paris, emeu d'une telle felonnie & indignité, il se resolut d'aller en France & faire en sorte vers le Roy Judwal, qu'il s'en retournast au pays, & supplier le Roy Childebert de luy ayder de forces & finances pour reconquerir son Royaume & reduire ce Comte à la raison.

XII. En ce voyage, il guérit un pauvre homme qui estoit privé de la veuë dès sa nativité, laquelle il luy rendit faisant le signe de la Croix sur ses yeux ; & arrivé au Palais Royal à Paris, il chassa le diable du corps d'un des principaux Officiers du Roy Childebert, lequel le recueillit amiablement, comme Prince très-pieux qu'il estoit, & luy donna audience en plein Conseil. « Le saint Prélat exposa, en beaux termes, le sujet de » sa venuë en cette Cour, qui estoit pour montrer à sa Majesté, que Comorre, Comte de » Leon & Cornoüaille, non content d'avoir traîtreusement massacré son Prince souverain » Jona, Roy de Bretagne Armorique, envahy son Royaume, pillé & fouragé son pays,

(1) *Portu in fluvio Gubiolo capto, etc. Baldric. — A.*

(2) *A Prædicto Privati dolore locum illum Dolorem, quod lingua modernior Dolum dicit, appellavit. Baldric, c. 16. — A. — Mais cette étymologie est loin d'être certaine. — A.-M. T.*

(3) *C'est Land-Meur. — A.*

» traitant ses sujets comme ennemis & commettant toutes sortes d'actes d'hostilité en
 » leur endroit, il poursuivoit aussi le Roy Judwal, fils sucesseur legitime du deffunt, en
 » sorte qu'il avoit esté contraint, pour la seureté de sa personne, de quitter son Royaume
 » & se refugier vers sa Majesté, laquelle, comme elle s'estoit monstrée fidele amy de ce
 » Prince affligé, aussi il luy plust l'ayder à recouvrer ses Estats & luy prester de ses
 » forces suffisantes pour reduire les rebelles à leur devoir, esperant que Dieu favorise-
 » roit la Justice du party du Roy Judwal, lequel, si une fois il recouvroit son Royaume
 » par l'assistance qu'elle luy donneroit, ne se rendroit ingrat à reconnoistre cette
 » obligation.» Le Roy l'écouta attentivement & luy promist toute sorte de contentement,
 le priant de sejourner, quelque espace de temps, en sa Cour, ce qu'il fit volontiers, &
 à la requeste de ce Prince, chassa un pernicieux Dragon, lequel infectoit tout le voisiné
 de la ville de Paris, luy commandant d'aller outre la Seine & se retirer si avant dans le
 desert, que jamais il ne fust veu de personne; à quoy il obeït, suivant le Saint qui le
 menoit depuis sa caverne jusques au bord de ladite riviere, laquelle il passa à la nage
 & ne fut plus veu (1). Le Roy, ayant veu cette merveille, donna à saint Samson le lieu
 où estoit la caverne de ce Dragon pour y hastir un Monastere, qu'il dotta de riches
 revenus, & fut nommé *Peniti Sant Samson*, c'est à dire, *Lieu de Penitence de saint
 Samson* (2).

XIII. Saint Samson disna ce jour-là à la table du Roy, & fut encore parlé des affaires
 du Roy Judwal, lequel n'y estoit pas, mais demouroit en un Chasteau deux lieuës de
 Paris. Le Roy condescendoit aux prieres de saint Samson & consentoit à le congédier
 pour retourner en son pays & luy aider de forces & d'argent; mais la Reyne, qui aimoit
 le Roy Judwal (jeune Prince & beau tout ce qui se pouvoit) plus que de raison, n'y
 vouloit consentir, & voyant que saint Samson avoit persuadé à son mary de le délivrer,
 transportée de sa furieuse passion, elle se resolut de le faire mourir en quelque façon
 que ce fust; elle corrompit son Eschanson, luy commandant de donner du vin où elle-
 même avoit mêlé du poison, mais le Saint ayant, à son ordinaire, fait le signe de la
 Croix dessus, la tasse créva & le poison versa sur la main de l'Eschanson, laquelle enfla
 soudainement avec tout le bras & alloit gagner tout le reste du corps, si ce miserable ne
 se fust jetté à genoux demandant pardon au saint Prélat, qui, oubliant cette injure, luy
 dist : « Vous avez tort, mon Frere, d'avoir voulu faire boire du poison à un homme ;
 » neanmoins, ne vous affligez pas, car Dieu est Tout-Puissant pour vous guerir, puisque
 » vous estes repentant de vostre faute, » & faisant le signe de la Croix sur son bras, le
 guerit. Le Roy, ayant esté averty de cét attentat, fit mettre l'Eschanson en prison, resolu
 de le faire punir de mort; mais saint Samson interceda pour luy, & luy obtenu sa grace.
 La Reyne ne se desista pour cela de sa malice, & chercha d'autres moyens pour executer
 sa resolution. Le Roy avoit en ses écuries un cheval beau par excellence, mais si furieux
 & mal dompté, que personne ne l'osoit monter sans danger de mort, elle commanda à
 son Escuyer, que le lendemain, quand son mary & le Saint iroient voir Judwal, il
 presentast ce cheval fougueux à saint Samson, ce qui fut fait; le Saint le monta, ayant
 premierement fait le signe de la Croix sur la selle, & fit son voyage dessus, le conduisant
 aussi facilement que si c'eust esté une brebis. La malicieuse Reyne ne se contenta pas
 de cela & vouloit, à quelque prix que ce fût, qu'il mourust; & un jour qu'il se pro-
 menoit seul dans la place ou basse cour du Chasteau, elle fit lascher contre luy un
 puissant Lyon qu'on tenoit enfermé en une cave; le saint Prélat le voyant venir gueule
 beante, & levant la main fit le signe de la Croix contre luy; il tomba roide mort à ses
 pieds.

(1) Serpens, præcepto parens, Sequanâ flumine transmisso, abiit in Gravina, etc. Baldericus, cap. 6. — A.

(2) Idem ibidem locum illum *Pentale* seu *Pentaliense* monasterium secundum Britanicæ linguæ idioma vocavit. — A

XIV. Le lendemain, saint Samson celebra la Messe devant le Roy ; la Reyne y vint, plus pour complaire à son mary qu'autrement ; &, lorsque le Saint commença la Messe, elle tourna le dos à l'Autel & se prit à rire & causer avec quelques autres Dames ; mais elle en fut severement châtiée, car, soudainement, elle fut frappée d'une violente maladie, qui luy fit perdre tout son sang par le nez, la bouche & autres conduits de son corps, sans qu'on le pût étancher, &, le troisième jour, elle expira (1). Cét obstacle ôté, Childebert congédia le Roy Judwal, lequel, par son congé, leva quinze mille hommes que le Roy de France soudoya & paya par avance pour demie année, &, ayant remercié son hoste & protecteur, s'en vint en Bretagne avec saint Samson, auquel le Roy Childebert donna à son départ certaines Isles qui sont en la Mer, à la coste de Normandie (2), pour appartenir à perpétuité au Monastere de Dol, entr'autres *Jarzay & Grenezay*. Si-tost que les Bannieres Royales parurent en Bretagne, tout le pays se souleva contre le Tyran, qui l'avoit tant grevé, taillé & mutilé, qu'il ne pouvoit davantage supporter sa tyrannie. Les Seigneurs & Barons mirent leurs sujets en armes & se rengèrent devers le Roy, lequel, en peu de jours, se vid une Armée de soixante mille combattans. Le tyran Comorre, ayant esté averty de l'arrivée du Roy & du soulèvement universel de ses sujets, assembla ses forces & fit un gros de cinquante mille hommes & pratiqua quinze mille Danois, Normands, Frisons & gens ramassez de diverses Nations qui rodoient la Côte ; lesquels, ayans laissé leurs Navires au Port de l'Isle *Tristan* (3), se rendirent en l'Armée de Comorre, lequel se sentant pour lors assez fort, commença à tenir la Campagne, & chercher l'Armée Royale, laquelle il trouva en la plaine qui est entre la Forest de *Gerber* (où de present est l'Abbaye de Nostre Dame du *Relec*, Ordre de Cisteaux) & l'entrée de la Montagne *d'Aré*, en la Paroisse de *Plouneour-Menez*, Diocese de Leon, quatre lieuës de la ville de Morlaix.

XV. S'estant disposés au combat toute la nuit, le lendemain, ils se joignirent & combattirent tout le jour, & encore l'autre lendemain, avec égale perte de part & d'autre, sans que la victoire penchast plus d'un costé que d'autre ; mais, au troisième combat, les Danois & Frisons, qui jusques alors avoient fait des merveilles, furent si vivement attaquez de la Cavalerie Bretonne, que leurs bataillons estans ouverts à force de coups, ils tournerent en fuite. Comorre, qui estoit en sa bataille, voyant cela, se desbande pour les devoir r'allier & ramener au combat ; mais ce fut le coup de sa ruïne, car le reste de son Armée, pensant qu'il s'enfuyoit aussi, se met en fuite. Luy, voyant tout perdu, fit ferme & planta sa Banniere, combattant opiniâtrément plus de deux heures ; enfin, un Archer François luy tira une flèche, qui l'ataignit, à la jointure du Gorgeron & du hausse-Col, & luy perça le Col de part en part, encore eut-il le courage de tirer la flèche & la lancer contre celui qui l'avoit blessé ; mais, perdant son sang qui couloit sans cesse de sa playe, il tomba de dessus son cheval & fut étouffé parmy la presse des chevaux & Soldats. Depuis, ce ne fut que tuërie & carnage des vaincus, nommément des Danois & Normands, lesquels se trouverent investis des

(1) Il est réellement regrettable que notre Albert Le Grand ait ajouté créance à ce conte odieux et l'ait reproduit d'un bout à l'autre. On peut se demander si nos saintes reines des temps mérovingiens, Clotilde, Radegonde, Bathilde l'emportèrent en piété sur la reine Ultrogothe et sa sœur Swegotha. Ces deux admirables femmes avaient dû contribuer pour une bonne part à la transformation qui s'était opérée dans l'âme de Childebert. Celui qui avait été naguere le complice de son frere Clotaire dans le massacre de ses neveux, les fils de Clodomir, avait fait de son palais et de l'école qui en dépendait une sorte de monastere où affluaient les hommes les plus désireux de science et de perfection. Pour ce roi et cette reine, nos vieux écrivains, saint Grégoire de Tours, saint Fortunat n'ont pas assez d'eloges, et ils ne se contentent pas de formules banales ; ils montrent la piété dans celui que Montalembert appellera « le roi monastique par excellence, » la charité dans la protectrice des pupilles et des veuves, la générosité inépuisable dans la fondatrice ou la bienfaitrice des églises et des monastères. — A.-M. T.

(2) Balderic les nomme Rimam, Lesiam, Angiam, Sargiam, Besargiam. cap. 8. — A.

3) C'est le port de Douarnenez, en Cornouaille. — A.

Païsans qui avoient brûlé leurs Vaisseaux. Saint Samson qui avoit esté, pendant les trois jours du combat, sur la Montagne en continuelle Oraison, comme un autre Moïse, descendit en la plaine & vint saluer le Roy, luy congratulant de sa victoire, l'exhortant d'en rendre graces à Dieu; ce qu'il fit & n'oublia à recompenser les François qui l'avoient assisté, lesquels il congédia, après les avoir chargés de presens, & peu après, envoya une solemnelle Ambassade devers le Roy Childebit, le remercier de l'assistance qu'il luy avoit donnée & assurer le remboursement de l'avance qu'il avoit faite pour la solde de ses Soldats.

XVI. Saint Samson, voyant le Roy Judwal en paisible possession de son Royaume, se retira en son Monastere, auquel sa Majesté fit de grands presens & y donna de bons revenus, puis alla visiter son Royaume & voir les saints Personnages qui avoient esté instalez aux Siéges Episcopaux, pendant qu'il estoit absent refugié en la Cour du Roy Childebit (1); tous lesquels le suplierent qu'eu égard à la vertu & sainteté de saint Samson & à la dignité Archiepiscopale en laquelle il avoit loüablement gouverné son Eglise d'Eborac, en l'Isle de Bretagne, il luy plût le pourvoir d'un Siège Archiepiscopal en son Royaume, auquel ils se soumettroient volontiers; & d'autant qu'estant venu le dernier, le territoire Dolois estoit de peu d'estenduë, ils offrirent tous de luy donner quelques Paroisses en leurs Dioceses (2), tant pour reparer la petitesse de son estenduë, que pour autoriser le titre d'Archevêque. Le Roy Judwal receut la requeste desdits Prélats, & de leur consentement, envoya une Ambassade au Pape Pelagius, lequel, à la priere dudit Prince, érigea le Siège de Dol en Archevesché, l'an de grace 555, & envoya le *Pallium* à saint Samson, luy soumettant les autres six Eveschez du Royaume dudit Judwal, lesquels le reconnurent pour Metropolitan; Rennes & Nantes (qui n'estoient de l'obeïssance de Judwal) demeurans en l'obeïssance de l'Archevêque de Tours. Quand les Ambassadeurs furent arrivez en Bretagne, le Roy alla à Dol & y convoqua les autres Prélats, saint Paul Evêque de Leon; saint Tugdwal Evêque de Treguer; saint Briec Evêque de Biduce; saint Malo Evêque d'Aleth; saint Patern Evêque de Vennes; & Salomon Evêque de Cornouaille, en presence desquels, saint Samson receut le *Pallium* que le Pape luy envoyoit, estant pieds nuds, prosterné devant l'Autel, en son Eglise Abbatiale de Dol, de laquelle il se servit depuis pour Cathedrale, & transféra son Monastere en un lieu, nommé lors *Kerfeunteun*, distant d'une grande demi lieuë de Dol, instituant son Disciple saint Magloire Abbé de ladite Abbaye, occupant tout son soin & sollicitude au regime & gouvernement de son troupeau.

XVII. Le Lecteur remarquera icy, en passant, qu'encore bien que saint Samson aye esté le premier Archevêque de Dol, si est-ce qu'il y avoit long-temps devant luy, & mesme avant le passage de Maxime Clemens & Conan Meriadec en Bretagne, Siège d'Evêché, non pas à Dol, ny en la Paroisse de Carfantain près Dol, mais en l'ancienne ville de *Kerfeunteun* (à present nommée Landt-Meur), laquelle, encore à present, est dudit Diocese, és enclaves de Treguer, où ils tiennent, par tradition de pere en fils, que les Prélats qui ont siégé en ce lieu (desquels on ne trouve les noms) s'appelloient Archevesques, & d'autant qu'ils avoient leur Siège en ladite Ville, elle fut nommée *Landt-Meur* (3), c'est à dire, *Grande Eglise*, d'autant qu'elle estoit Métropolitaine de Bretagne, & montrent encore les Sepulchres desdits Prélats près l'Hospital des faux-bourgs anciens dudit Landt-Meur, nommé *An Hospital Pell*. En tout cas, il est certain qu'il y avoit Siège, au moins Evesché, lequel vaquant, saint Samson en fut pourveu par le Roy Judwal, & à sa requeste, iceluy érigé en Archevesché; ce qui se collige de Baldric, au ch. 9 de la

(1) Voy. d'Argentré, l. 3, c. 2. Bouchard, l. 2. — A.

(2) « De là vient qu'il n'y a gueres Evesché en Bretagne ou il n'y ayt quelque paroisse de l'Evesché de Dol. — A.

(3) Voyez Yves Arrel doyen de Landmeur en son histoire de S. Melaine. — A.

vie de S. Samson, où il dit que, *Rex, ob tantam gratiam, SEDEM DOLENSEM* (il y avoit donc déjà Siège) *Archiepiscopali dignitate sublimari, ac totam, Britanniam, jam ab antiquo in vastitatem redactam atque ARCHIEPISCOPALE & præsulibus carentem, ejus juri subjici voluit.* Et pareillement Alain Bouchard, au liv. 2 de ses Annales de Bretagne, où il dit « qu'iceluy Judwal fut le premier qui fit ériger l'Evesché de Dol en Archevesché, du » consentement des autres Evêques de Bretagne, lesquels se soumirent sous luy, comme » sous leur Metropolitain, &c. » Et d'Argentré, en son Histoire de Bretagne liv. 1, chap. 9, décrivant l'Evesché de Dol, dit que « ceux-là se sont trompez qui ont escrit que » l'Evesché de Dol n'avoit pris titre d'Evesché que du temps de saint Samson, car » ce titre se trouve aux Chroniques auparavant la venuë de saint Samson, lequel, » trouvant l'Eglise ruinée par les Danois, laquelle on disoit avoir esté au lieu de » *Carfantain* (1), il bastit, de la permission du Roy de Bretagne, &c., une Eglise au lieu » où elle est & y garda & prit les marques d'Archevesque, qu'il avoit apporté d'York, » dit en Latin *Eboracum*, autorisé par les Roys de Bretagne à se dire tel. » Le mesme se confirme par le témoignage de Sylvester Giraldus (2), lequel, en suite du texte dessus cité, poursuit ainsi : *Ubi (in Armorica Britannia) & vacante tunc sede Dolensi, statim ibidem in Episcopum est assumptus, undè contigit ut, ob pallii gratiam quod Samson hinc illuc attulerat, succedentes Episcopi usque ad hæc ferè nostra tempora, &c. pallia semper obtinuerunt.* Retournons au fil de nostre Histoire.

XVIII. Saint Samson, se voyant de rechef élevé à cette sublime Dignité, veilloit diligemment sur son troupeau ; il visitoit son Diocese une fois l'an, reformant les mœurs corrompuës, tant du Clergé que du Peuple, rebâtissant les Eglises qui avoient esté ruinées par le malheur des guerres précédentes ; pourveut les Cures de doctes & vertueux Clercs, lesquels il faisoit diligemment élever & instruire en ses Monasteres, & assembloit, tous les ans, le premier jour de Novembre, son Synode Provincial, pour pourvoir au bon gouvernement & police de son Archevesché, se comportant en toutes choses comme Metropolitain de Bretagne, sans que saint Euphronius, lors Archevesque de Tours, s'y opposast, ny contredist en rien, soit qu'il deferast à la Sainteté si connue de saint Samson, ou à la qualité d'Archevesque qu'il avoit tenuë en l'Isle, ou (ce qui est plus croyable) pour la reverence qu'il portoit au saint Siège & au Pape Pelagius, qui avoit érigé Dol en Archevesché & honoré nostre Samson du *Pallium*. Tant y a qu'au Concile de Paris, celebré par commandement dudit Pape l'an 559 (3) (selon Baronius), quatre ans après l'érection de Dol en Archevesché, ces deux saints Prélats se trouverent, & n'y eut entr'eux un seul mot de controverse, ny dispute, touchant la qualité ny jurisdiction ; bien est vray que saint Samson ne signa pas au rang des Archevêques, mais tout le dernier des Evesques, ce qu'il fit, non pour déroger à sa qualité, mais par humilité, ainsi qu'il se collige de sa façon de signer qui fut telle : *SAMSON PECCATOR subscripsi.* « Je Samson, pecheur, Evesque, ay soussigné. » En ce mesme Concile assisterent Probrian Archevêque de Bourges ; Pretextat de Roüen ; ledit saint Euphronius de Tours ; Leontius de Bourdeaux, & nostre saint Samson de Dol & les Evesques Chaletrius de Chartres ; saint Felix de Nantes ; saint Germain de Paris ; saint Poix d'Avranches ; Victorius de Rennes ; Dominiolus du Mans ; Domitian d'Angers, & plusieurs autres. Ce Concile fut fort celebre, à cause non seulement des grands Personnages qui y assisterent, mais encore à cause des circonstances du temps, du lieu & des raisons pour lesquelles il avoit esté convoqué ; car le malheur des guerres sembloit avoir donné licence de faire beaucoup de choses, à quoy il sembloit qu'on n'eust osé pour lors contre-

(1) C'est Kerfeunteun ou Land-Meur, non Carfantain près de Dol. — A.

(2) *De Giraldus Cambrens.* — A.

(3) Severinus Binius le cote l'an 556. — A.

dire ; les causes de ce Concile furent diverses ; mais l'une des principales, c'estoit pour reprimer la convoitise insatiable de certains Officiers du Roy, lesquels s'emparoiert des biens de l'Eglise ; le lieu ne fut écarté aux extrémités de la France, mais en la ville de Paris, séjour ordinaire du Roy, & Capitale du Royaume, par où l'on voit combien ces saints Prélats étoient zelés à l'honneur de Dieu & préféreroient sa crainte aux menaces des Princes temporels (1). Aussi vivoient-ils du siècle d'un Roy, héritier des vertus & de la piété de son Pere Clovis, aussi-bien que de son Empire ; c'estoit le Roy Childebert, Prince autant pieux & respectueux envers l'Eglise qu'il en fut jamais, amateur des saints Personnes dont son Royaume abondoit de son temps, & luy-mesme, à la suasion de S. Germain, Evêque de Paris, avoit procuré vers le Pape Pelagius la convocation de cette Assemblée, faisant exactement observer les Statuts qui y furent faits (2).

XIX. Encore bien que le Roy eust désigné quartier en son Palais à saint Samson, il n'y voulut néanmoins loger, mais au Monastere de saint Symphorien, es faux-bourgs de Paris, dont saint Germain estoit Abbé, où l'eau ayant manqué pour l'usage des Religieux à un disné, il frappa un roc de son bourdon, duquel il sortit une source de bonne eau, qui n'a depuis cessé de couler. Un jour, les deux saints Prélats saint Samson & saint Germain, devisans ensemble de leurs Monasteres, saint Samson dist que ses Religieux estoient si bons mesnagers & soigneux de conserver des ruches de mouches à miel, qu'outre le miel qu'ils recueilloient en abondance, elles leur fournissoient plus de cire qu'ils n'en employoient en l'Eglise le long de l'année ; mais que le pays n'étant pas propre pour le vignoble, ils enduroient grande disette de vin. « Et nous au contraire (dist saint » Germain) nous avons des vignes en abondance, & du vin plus de beaucoup qu'il ne » nous faut pour la fourniture & provision du Monastere ; mais il nous faut acheter toute » la cire pour l'Eglise ; mais s'il vous plaist, nous vous donnerons, tous les ans, la dixième » partie du vin qui se cueillira dans nos vignes, & vous nous fournirez de cire pour le » luminaire de nostre Eglise. » Saint Samson accepta l'offre, & s'accommoderent ces deux Monasteres ainsi pendant la vie des Saints. Le Concile fini, saint Samson s'en retourna en Bretagne par la Neustrie (à present Normandie) ; & une des roues de son coche (duquel il se servoit, à cause de sa vieillesse qui estoit de soixante-quatre ans) estant rompuë, le coche ne roula pas moins & arriva à Dol, au grand contentement de toute la Bretagne. En ce voyage, il guerit un pauvre homme & luy fit rejeter une couleuvre qui étoit entrée en son corps, pendant qu'il dormoit sous un arbre.

XX. L'an 570, fut célébré le second Concile de Tours, où nostre saint Samson n'assista pas, & les Peres s'émeurent quelque peu de cette nouvelle dignité Archiepiscopale, sans néanmoins en faire aucune plainte ny bruit, se contentant de defendre par un Canon (c'est le neuvième), sous peine d'excommunication, « qu'aucun ne s'ingerast de Consa- » crer aucun Evêque es Armoriques, soit Romain, soit Breton, sans le consentement ou » lettres du Metropolitan & des Comprovinciaux ». Il en fut plus avant parlé, & saint Gregoire de Tours qui succeda à Saint Euphronius, quoy que fort jaloux des prééminences de son Eglise, & mordant en ses écrits (aussi estoit-il Auvergnac), n'en parla jamais, ny ne contesta cette qualité à nôtre saint Samson, ny à son Successeur saint

(1) Baron. tom. 7 Annal. sub anno Christi 559, numero marginali XVIII : Dignus plane memoriâ conventus iste habetur, in quo patres, inter alia laudabiliter instituta, insurgentes in regios ministros, in res Ecclesiarum vim injicientes, quodquod id facerent esse feriendos anathemate sanxerunt. Et infra numero marg. XIX : Quamobrem adversus hujus modi viros, adeo temere præsumentes, sacrilegie tentata atque probrose usurpata, sanctissimi Galliarum Episcopi insurgentes, non clanculo, sive in angulo, regum timore, Synodum coegere, sed Parisiis ubi Rex degere consuevit. Et paulo post : Res plane agebatur magni momenti, verum etsi adversus Reges Ecclesiastica jura sibi usurpantes certamen suscipiendum erat, pluris tamen fuit apud eos Dei timor quam Principum terror. — A.

(2) Pour l'éloge de Childebert, voir la *Vie de saint Léger*, par le cardinal Pitra, et *Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, par A. Thomas, chap. IV. — A.-M. T.

Magloire. Depuis que saint Samson fut de retour du Concile de Paris, il resida continuellement en son Diocese, tournant toutes ses pensées au regime & direction des Ames que Dieu luy avoit données en charge ; il étoit le plus souvent en l'Eglise où il passoit les jours, &, par fois, les nuitées entieres en Oraison, pendant la ferveur de laquelle, on a veu souvent son Chef environné d'un globe comme de feu. Il rendit la santé à deux jeunes enfans de bonne maison, lesquels estoient déjà aux abois de la mort. Il delivra huit démoniaques, &, entre iceux, une femme qui estoit possédée depuis deux ans ; il guerit un homme d'une fâcheuse chiragre ou arridité de nerfs, &, par ses prieres, impetra la fecondité à plusieurs femmes steriles.

XXI. Il y avoit, auprès de Dol, un Seigneur nommé *Frogerius*, riche & puissant dans le Païs, grand amy & bien-facteur de saint Samson & de ses Religieux ; mais sa femme, tout au contraire, leur estoit fort mal affectionnée ; &, pour dépiter le Saint & faire du dommage à ses Religieux, lorsque les prairies du Monastere estoient chargées de beau foin, qui n'attendoit plus que la faux, elle commanda à son porcher de mener paistre ses pourceaux esdites prairies : saint Samson, en ayant esté averty, les en fit chasser & dire au garçon qu'il ne les y amenast plus, dont cette femme se courrouça, &, dès le lendemain, les y fit de rechef conduire. Le S. Prélat, voyant cela, eut recours à l'Oraison suppliant nostre Seigneur de vouloir prendre en sa protection les biens & heritages qu'on avoit donnés à ses serviteurs, &, à l'instant, tous ces pourceaux furent metamorphosez en Boucs puans & infects, au grand estonnement de cette femme, laquelle, ayant dédommagé le Monastere & demandé pardon à saint Samson, les Boucs reprindrent leurs premieres formes de pourceaux. Dieu luy avoit donné un commandement si absolu sur les animaux les plus sauvages, qu'un Renard ayant ravy une poule qu'on nourrissoit en son Monastere, le Saint luy ayant commandé de la restituer, il la rapporta & la mist à ses pieds & y demeura, attendant la punition qu'il luy voudroit donner, jusqu'à ce qu'il le congédia. Et des oyseaux sauvages, importunans de leurs criaileries les Religieux de son Monastere, il les amassa & enferma, une nuit, dans la cour dudit Monastere, leur imposant silence, d'où il ne s'en vola un seul, &, le lendemain matin, il les congédia, leur deffendant de plus inquieter les Religieux, ce qu'ils observerent inviolablement.

XXII. Entre les Statuts des Religieux de saint Samson, il y en avoit un fort soigneusement observé, qui deffendoit de donner entrée à aucune femme dans le Monastere, de quelque qualité & condition qu'elle fust. Un jour, la femme de ce *Frogerius*, dont nous avons parlé, étant à l'Eglise, trouvant la porte du Monastere ouverte, méprisant le Saint & sa Regle, poussa deux de ses Damoselles dedans, lesquelles, comme elles y estoient entrées contre leur gré, aussi en sortirent-elles sans aucun mal, ce que voyant leur Maitresse, elle y entra effrontément & se promena, quelque peu, dans le Cloître, mais elle ne le porta pas loin ; car, voulant sortir dehors, elle devint aveugle, &, ne pouvant trouver la porte par laquelle elle étoit entrée, il la fallut emporter au logis, où elle tomba grièvement malade : son Mary, averty du sujet de son affliction, la reprit rudement de sa temerité à n'observer les Ordonnances du saint Prélat, lequel il supplia de luy pardonner, la venir voir & prier pour elle : ce qu'il fit & la guerit. Entre les Isles que le Roy Childebert avoit données à saint Samson, il y en avoit une (1) dont les Habitans retenoient encore quelques ceremonies du Paganisme, nommément, le premier jour de Janvier, qu'ils sacrifioient à Janus : saint Samson se resolut de les convertir entierement à la Foy & purger son Diocese de ce reste d'Idolâtrie (2) : à cét effet, il passa dans ladite Isle & leur Prêcha l'Evangile ; &, pour mieux les disposer à se convertir, il donna à

(1) Balderic la nomme Lesia. — A.

(2) Le mesme se lit en la vie de St. Felix : ce que le concile de Tours corrige au canon 23. Voy. ladite vie, le 7 juillet, art. 8. — A.

tous les enfans des Insulaires, à chacun un escu d'Or ; il y établit une Eglise & un Recteur, avec des Prestres, Diacres & autres Ecclesiastiques, pour les instruire & confirmer en la Religion ; puis, repassa en terre ferme & se retira à Dol.

XXIII. Dieu, le voulant recompenser de ses longs travaux, luy envoya une maladie qui luy fit connoître qu'il ne la feroit plus gueres longue : il fit venir en sa Chambre ses Chanoines & Religieux & les Officiers de son Archevêché, auxquels il parla en cette sorte : « Mes freres bien-aymez & chers Enfans, je vous donne avis que je me meurs & » quitte volontiers cette vallée de miseres pour aller jouïr de Dieu dans le Ciel ; je vous » supplie & conjure, autant que je le puis, de vous souvenir de vôtre Profession & » suivre les conseils que je vous ay donnez ; &, lorsque je seray devant Dieu, je prieray » pour vous. » &, les entendant sanglotter, il leur dit : « Cessez, cessez de pleurer ; Helie » laissa après soy son Disciple Helisée, & moy je vous laisse l'Abbé Magloire, lequel, » dès à present, je nomme mon Successeur, & vous prie de confirmer ma nomination » par vostre élection ; je l'ay élevé dès sa premiere jeunesse & connois sa capacité, & » sçais qu'il s'acquittera dignement de sa charge. » Puis s'adressant à saint Magloire, il luy dit : « Mon frere, Dieu m'a revelé qu'après mon decés vous serez élu Pasteur de » mon troupeau ; partant, faites multiplier le talent qui vous est donné à la gloire de » Dieu & utilité du peuple qui vous est commis en charge, afin que vous meritiez » entendre, un jour, cette douce semonce : O prudent & fidele Serviteur, entre en la » gloire de ton Seigneur. » Ayant dit ces paroles, il donna sa benediction aux assistans, puis demanda l'Extrême-Onction, qu'il receut avec une grande devotion & reverence, &, sentant approcher l'heure tant désirée, estant au milieu de ses Chanoines & Religieux, qui chantoient des Pseaumes & Cantiques de louanges, les mains & le cœur élevez au Ciel, il rendit l'esprit, le 28. jour de Juillet, l'an de grace 615. âgé de 120. ans (selon aucuns) mais plus probablement 607, âgé de 112. ans ; car je trouve que saint Briec (lequel ne mourut que l'an 614.) assista à ses obseques, ensemble avec S. Gurval Evesque d'Aleth, saint Ruelin de Treguer & Dominius Evesque de Vennes ; ce qui ne pourroit avoir esté, s'il ne fust mort que l'an 615. Dieu revela sa gloire à plusieurs saints Religieux, lesquels, à l'heure de son decés, virent son Ame monter glorieuse au Ciel, &, lors qu'on enterra son Corps au Chœur de son Eglise Metropolitaine, auprès du grand Autel, du costé de l'Evangile, on ouït une melodieuse Musique en l'air, qui couvrit la voix du Clergé, &, tout en mesme temps que le Tombeau receut son saint Corps, il fut environné d'une éclatante lumiere & exhala une odeur si suave, que toute l'Eglise en fut parfumée ; & Dieu y opera tant de miracles, par les merites de ce saint Confesseur, que les saintes Reliques furent levées & une superbe Eglise bastie à l'honneur de Dieu, sous son invocation, laquelle a esté Metropolitaine de Bretagne long espace de temps (comme nous dirons cy-dessous), où son Tombeau est reveré, non seulement de nos Bretons Armoricaïns, mais encore des Nations estrangeres.

XXIV. Saint Samson & saint Germain estans passez de cette vie à une meilleure, l'assistance mutuelle qu'ils avoient promise à leurs Monasteres se refroidit en leurs successeurs, en sorte que les Moynes de saint Samson, estans allez porter la cire qu'ils devoient à ceux de saint Germain, esperant recevoir d'eux le vin, selon la coustume, il leur fut respondu qu'ils remportassent leur cire & en fissent ce que bon leur sembleroit ; qu'on ne leur bailleroit plus de vin ; & ainsi s'en retournerent les mains vuides. Mais en punition de cette ingratitude & du peu de cas qu'ils avoient fait d'accomplir le concordat passé entre les deux Saints, Dieu permit que, l'année suivante, toutes leurs vignes ne rapporterent que justement la disme qu'on avoit accoutumé de donner aux Religieux de saint Samson, quoy que les autres vignes fussent chargées de raisin. Cela leur fit reconnoître leur faute ; en reparation de laquelle, ils envoyerent auxdits Religieux tout

le vin qu'ils avoient cueilli cette année là ; & , l'année suivante, leurs vignes furent si chargées, que le dommage de la précédente fut recompensé par l'abondance de cette-cy. Les Bretons ayans provoqué l'ire de Dieu par leurs pechez, & , nommément, par le cruel meurtre du Roy saint Salomon III. du nom, les Normands, Danois & Nortwegues, Peuples cruels & Barbares, descendirent en Bretagne l'an 878. en telle puissance, que les Princes & Seigneurs du Pays, divisez et liguez les uns contre les autres, ne leur pûrent resister; parquoy l'Archevesque de Dol, nommé *Maino* (c'est Méen) & son Clergé, prévenant la rage des Barbares, enleva toutes les Reliques & Thresors de son Eglise, s'enfuit avec son Clergé en France, & s'arresta à Orléans, où il fut receu de l'Evesque du lieu, & y mit le Corps de saint Samson. Dieu redoubla les miracles en faveur de son saint Confesseur, de sorte que les Orleanois edifierent une Eglise en son honneur, laquelle est aujourd'huy possedée par les Peres Jesuites.

XXV. C'est ce que nous avons pû trouver de la vie de ce saint Prélat, auquel succederent 33. Prélats en titre d'Archevesques, non sans grandes contestations avec ceux de Tours, qui s'êmeurent pour la subtraction qu'on leur faisoit de leurs Suffragans de Bretagne, les Roys de France faisant tous leurs efforts pour supprimer le titre & Dignité Archiepiscopale à Dol, & les Roys de Bretagne, au contraire, tâchans à les maintenir de tout leur pouvoir. Enfin, après plusieurs débats & procez, accords & appointemens, un certain Barthelemy, Archevesque de Tours, renouvela cette querelle & s'opposa à l'Election faite de *Jean*, dit *de la Mouche*; le procez fut poursuivy par devant le Pape Innocent III; lequel, du temps que l'Estat de Bretagne estoit fort desolé par la mort du Duc Geffroy & les guerres que Henry, Roy d'Angleterre, avoit fait audit Pays, pour se devoir saisir des personnes du Duc Artur, encore enfant, & de la Duchesse Constance, sa Mere, donna Arrest diffinitif au profit de l'Archevesque de Tours contre l'Eleu de Dol, auquel il deffendit l'usage du *Pallium*, le condamnant luy & tous ses successeurs à obeïr à perpetuité à l'Archevêque de Tours, comme à son Metropolitan; & est cét Arrest datté de l'an 1199. neanmoins, le Pape Alexandre VI octroya, l'an 1498. à *Thomas James*, Evesque de Dol; & à ses successeurs, le Privilege de faire porter la Croix devant eux dans leur Diocese, ce qu'ils retiennent encore à present & en Timbrent leurs Armes.

Cette vie a esté par nous recueillie des Martyrologes Romains et d'Uward, le 28 Juillet; Baronius sur ledit Martyrol. Romain, et en ses Annales, tome 7, sur l'an 559; le second tome des Conciles, compilé par Severinus Binius, partie 2, pages 206, 207, 208; Vincent de Beauvais, en son Miroir historial, liv. 22; Pierre de Natalibus, liv. 6, chap. 150; saint Antonin, en ses histor. partie 2, titre 12; chap. 8, § 4; Antoine de Yepes, en sa Chronique generale de l'Ordre de saint Benoist, sur l'an 561, p. 588; F. Jean Rioche, Cordelier Breton, en son Compendium temporum, liv. 2, chap. 78, pag. 119; Robert Cœnalis, de re Gallica, liv. 2, perioche 6; Sylvester Giraldus, en son Itinerarium Cambriæ, liv. 2, chap. 1; Sigebert, en sa Chroniq. sur l'an 556; Surius, en son tome 3, le 28 Juillet, qui dit l'avoir prise d'Aimonius, Moyne de Gembloux, et ex mss. cod. Biblioth. Floriac. per Joh. à Bosco Celestinum; Licosthenes, en son Theatrum vitæ humanæ, lib. 4; Baldrik, Archevesque de Dol, a écrit la vie en deux livres, duquel l'a pris l'ancien Legendaire MSS. de Nantes; les anciens Breviaires de Leon, Cornouaille, Nantes et Orleans en ont l'histoire à 9 leçons, à ce jour; les Legend. MSS. des Eglises Cathedrales de Nantes, Leon et Treguer, de l'Eglise Collegiale de Nostre Dame du Folgoüat et Doyennale de saint Melaire de Landt-Meur, Diocese de Dol, és enclaves de Treguer; le Proprium Sanctorum de Rennes et de Nantes; Pierre le Baud, en plusieurs lieux de son Histoire MSS. de Bretagne; Alain Bouchard, és Annales de Bretag. liv. 2; d'Argentré, en la description de l'Evesché de Dol, liv. 1, chap. 9, et liv. 4, chap. 6; Yves Arrel, Doyen de Landt-meur, Prieur de Nostre Dame de Kernitroun,

Grand Vicaire de Dol, és enclaves de Treguer, Leon et Cornoüaille, en son Livre de la vie de saint Melaire; le P. Augustin du Pas, en son Catalogue des Evesques de Dol, à la fin de son hist. Genealogique des Illustres Maisons de Bretag.; Claude Robert, en sa Gallia Christiana, és Evesques de Dol, et Chenu, en son hist. Chronolog. des Evesques de France, en ceux de Dol; René Benoist et Guillaume Gazet, en leurs Legendaires, et tous ceux qui ont escrit la vie de saint Magloire, son Disciple et successeur.

ANNOTATIONS.

LES ANCIENNES VIES DE SAINT SAMSON (A.-M. T.).

MONSIEUR DE LA BORDERIE en signale trois : la première Vie écrite au VII^e siècle par un moine de l'abbaye de Dol, quand le corps de saint Samson reposait encore dans l'église du monastère. Dédiée à Tighernomal, certainement évêque et certainement abbé, elle a presque la valeur d'un document contemporain du saint, car l'auteur dit que la biographie écrite par lui, reproduit « les récits d'un vénérable vieillard qui, ayant mené pendant près de quatre-vingts ans, dans une maison fondée par saint Samson de l'autre côté de la mer, une vie monastique très orthodoxe, lui avait rapporté avec une grande complaisance beaucoup des admirables actions de ce saint; il lui avait affirmé positivement que, dans le temps même du très pieux Samson, tout cela avait été conté par la mère du saint à un très saint diacre, oncle de ce vénérable vieillard et cousin lui-même de saint Samson. — Et non-seulement cela; mais ce diacre appelé Hénoc avait porté outre-mer une relation élégante, en beau style, des plus merveilleuses actions accomplies par le saint de ce côté-ci de la mer, en Bretagne (Petite-Bretagne) et en Romanie (en Gaule); et cette relation, le vénérable vieillard dont l'auteur vient de parler, la faisait sans cesse, avec un soin pieux, lire devant lui dans le monastère où il habitait. » M. de la Borderie observe que saint Samson étant mort vers 565, la première Vie a été écrite vers 610-615, et il conclut : « Les renseignements fournis par la *Vita I^a* sont donc sans comparaison ce qu'il y a de plus ancien et de plus authentique sur l'histoire de saint Samson, et peuvent être en toute sécurité opposés aux erreurs et aux divagations des légendaires... et des critiques fantaisistes. »

La 1^{re} Vie a été publiée par Mabillon dans les *Acta SS. ord. S. Bened.* et par les Bollandistes (Juillet VI).

La 2^e Vie a été, comme la première, composée à la prière d'un évêque de Dol nommé Louéan, elle doit dater à peu près de l'an 900; pour l'ensemble du récit elle n'offre pas de divergences avec les faits déjà racontés par la première, mais certaines additions paraissent erronées ou tout au moins sans valeur. Cette *Vita II^a* a été publiée par Dom Plaine dans les *Analecta Bollandiana*, t. VI (1887).

La 3^e Vie, dit M. de la Borderie « a pour auteur, on le sait, Baudri de Bourgueil, archevêque de Dol de 1107 à 1130 (1); elle se recommande par les qualités littéraires de cet auteur si célèbre en son temps; quant au fond et au point de vue historique, elle suit presque entièrement la 2^e Vie.

Rectifions maintenant les points principaux sur lesquels notre Albert Le Grand s'écarte des vieux hagiographes :

Saint Samson naquit, non pas en 575, mais vers l'an 480, et non pas au diocèse de Vannes, mais dans la Grande-Bretagne, au pays alors appelé Démétie (aujourd'hui Penbrokeshire).

Il resta longtemps à Lan-Iltud, au moins jusqu'à trente ans, puisqu'il y reçut la prêtrise des mains de saint Dubric ou Dubrice, principal évêque de la Cambrie méridionale siégeant à Caër-Léon. Point de données sur la durée de son séjour total à *Inis-Pir* (aujourd'hui *Caldy-island*)

(1) C'est lui qu'Albert Le Grand appelle Baldrik.

mais après la mort de l'abbé Pir ou Piron il y fut lui-même abbé pendant un an et demi. Puis il passa en Irlande à peu près à l'époque où s'y trouvait saint Gildas son ancien condisciple à l'école de saint Illut. Il y prolongea son séjour pendant lequel sa sainteté toujours grandissante se manifesta par de nombreux miracles.

Revenu en Grande-Bretagne il détermina tous les membres de sa famille à entrer dans la vie monastique : son père, sa mère, ses cinq frères, son oncle et sa tante (Umbrafel et Asfrelle le père et la mère de saint Magloire), ses trois cousins. Avec son père et deux autres compagnons il s'enfonça dans une forêt déserte sur les bords de la Saverne; il réussit à y trouver une caverne dans laquelle il s'établit, n'allant voir ses compagnons que le dimanche pour leur dire la messe. Cependant dans la Cambrie méridionale on était vivement alarmé de sa disparition; le synode de la province s'étant assemblé ordonna des recherches qui furent couronnées de succès; aussitôt la pieuse assemblée lui fit porter une lettre très affectueuse et très pressante, le sommant de venir prendre sa place dans les sessions qui restaient à tenir. Il y vint malgré sa répugnance, et ce fut pour se voir placé comme abbé à la tête d'un grand monastère.

Ce fut peu de temps après qu'eut lieu l'apparition des trois apôtres Pierre, Jacques et Jean, si brillamment décrite par Albert Le Grand; l'annonce qu'ils lui firent de son élévation à l'épiscopat se réalisa sans retard. Comme le dit M. de la Borderie « l'antique usage de l'église bretonne, quand il y avait un évêque à ordonner, était d'en ordonner deux autres avec lui, de façon qu'il sortit toujours de cette cérémonie trois nouveaux évêques. Cette fois, les prélats avaient à consacrer deux sujets, il leur fallait faire choix d'un troisième, ils en devaient délibérer... » Mais, raconte l'auteur de la 1^{re} Vie, « la nuit suivante un ange de Dieu se présente au saint pape Dubric (1), pendant son sommeil et lui déclare, comme celui-ci l'a lui-même raconté, que Samson doit recevoir la plénitude du sacerdoce. Dubric assemble aussitôt les meilleurs conseillers du synode, plein de joie il leur communique ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, ce qu'il désire lui-même ardemment; à l'unanimité ils affirment qu'ils l'agrément bien volontiers comme évêque, et ils lui confèrent l'épiscopat. »

Quant au siège d'York ou de Ménévie (*Menew*), on le voit, il n'en est pas ici question; aussi dom Lobineau dit fort judicieusement : « Cette coutume d'ordonner ainsi deux évêques assistants avec un titulaire,..... nous persuade que Samson n'eut aucun titre d'Eglise, que celui de son Abbaie, d'où, par la permission de l'Evêque diocésain, il rendoit aux peuples voisins tous les services de pasteur et de père. » Nous rejetons donc comme dépourvue de toute autorité la théorie de ceux qui font de saint Samson un métropolitain en Armorique parce qu'il a été métropolitain dans la Bretagne insulaire. De sa métropole et de son pallium les anciennes Vies ne disent pas un mot.

Evêque-Abbé saint Samson resta encore dans la Cambrie pendant un temps considérable. Quand un ordre céleste lui eut imposé l'obligation de passer la mer il alla voir tous ceux et celles qui lui étaient liés par le sang et dont il avait fait des *moines* et des *moniales*; bien qu'il fût âgé il avait encore son père et sa mère (2). Il arrive (vers 548) sur le rivage qui sépare le Coësnon de la Rance. A ceux qui lui demandent dans quel but il s'est exilé, il répond : « Je suis venu en ce pays envoyé par Dieu pour prêcher l'Evangile de Jésus-Christ, pour retirer les hommes de l'erreur et du péché, pour apprendre aux peuples et aux nations qu'il n'y a pas d'autre Dieu que mon Dieu. »

Sur la manière dont s'accomplit cette mission nous savons peu de chose. La Vie la plus ancienne se borne à dire : « Samson sema autour de lui des œuvres admirables et fonda dans

(1) Au VII^e siècle, l'usage n'avait pas encore réservé la dénomination de *Pape* au Pontife romain, on la donnait aux autres évêques. — A.-M. T.

(2) Ceci indique, malgré le dire d'Albert Le Grand, que saint Samson était né de parents encore jeunes, mais son oncle et sa tante moins âgés que son père et sa mère et mariés en même temps avaient eu leur premier fils, Magloire, avant que Ammon et Anne n'eussent obtenu de Dieu la naissance de saint Samson (les deux frères avaient épousé les deux sœurs). — A.-M. T.

presque toute la province nombre de monastères ; s'il fallait tout raconter en détail, cela ne finirait pas. » En conséquence elle ne raconte rien. L'autre biographe en plus de mots n'en dit guère davantage. » (1).

Mais si nous sommes dépourvus de détails sur son action épiscopale, nous sommes amplement informés sur ses bienfaits au point de vue politique : voyant quel cruel tyran est Conomor, combien grande est l'impopularité de ce meurtrier de sa femme sainte Trifine et de son fils saint Trémeur, ayant appris que Judual est à la cour de Childebert, il part pour Paris (552-553) dans l'espoir de déterminer le jeune prince à venir prendre possession du pouvoir. Des difficultés de toute sorte empêchent d'abord l'évêque-abbé et le futur roi de se trouver en présence l'un de l'autre ; enfin Childebert permet l'entrevue, il consent même à ce que son hôte quitte le palais et s'en retourne en Bretagne (554-555). Samson et Judual partent en même temps ; ils se rendent dans les îles *Lesia* (Jersey) et *Angia* (probablement Guernesey). C'est là que, prenant contact avec les nombreux Bretons émigrés dans la presqu'île du Cotentin, ils organisent et excitent contre Conomor un puissant parti ; Judual forme un corps de troupes peu nombreux mais solide. Une première bataille se livra tout à fait dans l'est de la Domnonée, probablement sur la Rance (Judual venait en effet de débarquer de Jersey sur la côte de Dol). Le tyran vaincu alla chercher vers le milieu de ses états une autre ligne de défense. Après une seconde défaite, il recula vers le Poher son lieu d'origine, sa province la plus dévouée, outre qu'elle formait au milieu de ses montagnes une véritable forteresse. M. de la Borderie constate que si dans le récit de la bataille Albert Le Grand donne des détails entièrement fantaisistes, il a raison de placer comme il l'a fait le combat qui vit le triomphe de Judual et le trépas de Conomor : « en la plaine qui est entre la forest de Gerber (lisez Gouerbeg) où de présent est l'abbaye de Nostre-Dame du Releq, et l'entrée de la montagne d'Aré, en la paroisse de Plounéour-Mencz, diocèse de Léon » — détails conformes à la tradition locale qui place le théâtre du combat à *Brank-Halleg* (Branche de saule), grande lande voisine du couvent du Releq. Il y a trente ans on voyait encore au village voisin de Mengleuz une grande pierre plate appelée dans le pays *Men-Bez-Comor* (Pierre tombale de Comorre ; tout à côté on trouve encore *Roc'h Conan* (la Roche du chef), *Ban-Lac'h* (la Butte du massacre) et *Rosarc'han* (le Côteau de la bataille). Note adressée à M. de la Borderie par M. Guillaume Le Jean.

Quand saint Samson quitta Paris, il avait déjà conquis, mais d'une manière toute spéciale, l'affection que le roi Childebert accordait si volontiers aux moines. Ce prince lui avait donné un monastère sur la Seine ; le saint y revint après le rétablissement de Judual, il séjourna dans ce Péniti en 557 quand il apposa sa signature aux canons du troisième concile de Paris. Après cette date on ne trouve plus son nom dans aucun document historique, ce qui fait conjecturer à dom Mabillon qu'il dut mourir vers 565.

SAINT TÉLIAU (A.-M. T.).

TA Vie de saint Samson serait absolument inintelligible si nous ne parlions pas de celui qui, avec saint Magloire, fut le très actif collaborateur de l'abbé-évêque de Dol.

Nous l'avons vu, Samson voyagea beaucoup afin de délivrer sa nouvelle patrie du tyran qui la désolait, mais son monastère ne resta pas sans chef, et la contrée voisine sans évêque.

D'une part, la dynastie des comtes de Cornouaille étant éteinte par la mort du jeune prince saint Mélar et par la fin terrible de son infâme meurtrier son oncle Rivod qui n'avait pas d'enfant, les Cornouaillais allèrent chercher en Cambrie un prince d'une branche collatérale de la famille de Gradlon. Ce prince, Budic II, accepta. Tout jeune encore au moment où il était parti pour l'exil (510-515) il revint vers 545 ; il avait épousé une Bretonne insulaire du nom d'Anauved.

(1) *Histoire de Bretagne*, par M. de la Borderie, t. I, p. 419.

D'autre part, cette nouvelle comtesse de Cornouaille avait un frère, évêque de Landaf, au pays de Clamorgan ; il venait de succéder à saint Dubric ou Dubrice ; cet évêque est notre saint Téliau. — En 547 commença de se répandre dans la Cambrie une épidémie qui dura plusieurs années et qu'on appela la *peste jaune*. Les populations, prises d'effroi, ne virent d'autre moyen d'échapper au fléau que de mettre la mer entre elles et lui. Une émigration nombreuse fuyant cette affreuse peste s'embarqua sous la conduite de l'évêque Téliau (1). Celui-ci débarqua entre la Rance et le Coësnon (vers 549) et vit venir à sa rencontre saint Samson qui l'avait beaucoup connu dans l'île et l'accueillit avec joie dans son monastère de Dol récemment fondé. Il travailla dans toute la mesure possible au bien du pays, même par la culture ; au douzième siècle on montrait encore un beau verger créé par lui. Puis il alla faire visite à son beau-frère Budic. C'est précisément pendant qu'il était à la cour du comte de Cornouaille qu'arriva l'heureuse nouvelle de la cessation de la peste jaune dans l'île de Bretagne ; il prit ses dispositions pour retourner à son église, mais pendant qu'il attendait un bon vent pour prendre la mer, Budic et une foule de Bretons Armoricaux vinrent le supplier de rester pour les protéger contre un énorme & affreux serpent. En général, je trouve que les explications des prodiges n'expliquent pas grand chose, mais pour cette fois je suis porté à croire, avec M. de la Borderie, que le monstre en question était simplement Conomor qui, déjà frappé par l'anathème du Menez-Bré (2), essayait de se maintenir par la terreur. Ce qui peut faire accepter cette interprétation, c'est le rôle joué par saint Samson en cette affaire : il supplia saint Téliau de prendre le gouvernement de l'église de Dol. Budic et les Bretons qui l'avaient accompagné renouvelèrent alors leurs instances pour que le prélat cambrien demeurât en Armorique, celui-ci accepta mais temporairement ; après un séjour total de sept ans et demi il retourna à son église ; c'est-à-dire qu'il demeura en Bretagne jusqu'au rétablissement du roi Judual en Domnonée et au retour de saint Samson dans son monastère d'où il avait été absent trois ans au moins (3). Le souvenir de ce saint dont la main ferme et le nom vénéré furent si utiles pour gouverner le monastère de Dol et ses dépendances, pour les défendre contre Conomor, est resté populaire en Armorique ; son image est reproduite dans les vitraux de nos églises et de nos chapelles ; ses statues qui le représentent monté sur un cerf se rencontrent fréquemment. Il est patron de Landeleau (où on vénère ses reliques) et de Leuhan en Cornouaille, Montertelot (*Monter-Télo*), au sud de Ploërmel, *Saint-Télo*, au nord de Loudéac ; ces deux dernières paroisses sont sur la rivière d'Out, et se trouvaient jadis en pleine forêt de Brecilien ; enfin, en Domnonée, près de Lamballe, est Pledeliac qui, au XIII^e siècle, s'appelait Pludeliou (*Plou-Teliou*). Probablement l'édifice le plus gracieux qui ait été érigé en l'honneur de saint Téliau est sa chapelle placée entre les belles églises de Plogonnec et de Locronan.

LES RELIQUES DE SAINT SAMSON (A.-M. T.).

HUGUES LE GRAND, père de Hugues Capet, ayant donné à Agan, évêque de Dol, le monastère de Saint Symphorien d'Orléans, le corps de saint Samson y fut porté en 878 et il resta en grande partie dans cette abbaye qui prit son nom, mais cependant plusieurs ossements furent rendus peu après au chapitre de Dol. Transférées à Paris au X^e siècle, à Rouen au XIII^e, ils revinrent à leur point de départ. En 1411 ils consistaient « en un bras, deux des grands os des jambes (4) et de nombreux ossements du cou, des mains et des pieds. » La châsse d'argent (pesant 240 marcs) qui les contenait, était placée derrière le maître-autel ; elle datait probablement de 1223, année où les reliques revinrent de Rouen ; elle fut ouverte par l'évêque

(1) Forme latine *Teliavus* ou *Teliaus* ; forme galloise *Tello* ; forme bretonne-armoricaine *Télo* ou *Teleau*

(2) Voir la Vie de saint Hervé.

(3) M. de la Borderie, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 434-437.

(4) Mais on croit que l'un de ces grands os des jambes appartenait au corps de saint Magloire.

Etienne Cœuret en 1411. En dehors de ce reliquaire monumental la cathédrale possédait encore un doigt de son saint patron et son anneau épiscopal. Le doigt était garni d'or et portait les armes de l'évêque Thibaud de Moréac, *d'azur à trois croissants d'or* (1301-1312). En 1579, l'évêque Charles d'Espinay offre une nouvelle châsse dorée dans laquelle on place la châsse ancienne. En 1744 l'évêque Jean-Louis de Bouschet de Sourches déposa les reliques de saint Samson et celles de saint Magloire dans deux reliquaires en bois doré qui furent mis aux extrémités du nouveau maître-autel. Ils ont échappé au vandalisme révolutionnaire, car M. l'abbé Guillotin de Corson, à qui j'emprunte ce qui précède, dit que ces reliquaires viennent d'être placés dans la chapelle absidale. (*Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes. — 1880.*)

L'ARCHEVÊCHÉ DE DOL (A.-M. T.).

Nous n'avons pas à nous arrêter aux dires d'Albert Le Grand sur la dignité et l'autorité archiépiscopale que les Bretons d'Armorique auraient reconnues à saint Samson, parce qu'il en aurait joui sur le siège d'York quand il était encore chez les Bretons insulaires. Rien à dire, non plus, sur la manière dont saint Euphrone ou Euphronius, métropolitain de Tours, aurait accepté une pareille situation. Enfin nous ne nous occuperons pas du pallium que le pape Pélage aurait envoyé à ce métropolitain de Bretagne. Rien de tout cela ne supporte l'examen.

L'érection du siège épiscopal de Dol en métropole est un fait essentiellement politique et a eu pour auteur Nominoé, le père de la patrie bretonne. Qu'on l'en loue ou qu'on l'en blâme il faut lui rapporter la responsabilité d'un tel acte.

On a déjà vu dans la Vie de saint Convoion et dans les *Annotations* qui la suivent quels évêques le libérateur trouva sur les sièges de Vannes, de Cornouaille, de Léon et de Dol. Ces prélats étaient franks comme leurs noms l'indiquent, et au grand tort d'être criminels ils en joignaient un autre, celui d'être des ennemis de la Bretagne. Que Nominoé les ait punis pour ce second fait, plus encore que pour le premier, c'est possible, mais depuis quand la félonie pourrait-elle suffire à réhabiliter les simoniaques? et cependant, sous prétexte de déférence aux ordres du Saint-Siège, ces misérables ont trouvé de leur vivant et trouvent encore des défenseurs. Ce qui est certain c'est que leur premier accusateur public, officiel, est un saint, un homme de haute intelligence et d'incontestable droiture; qui donc oserait soutenir que saint Convoion abbé de Saint-Sauveur de Redon, a jamais flagorné le pouvoir civil? Quand il saisit Nominoé de cette affaire, il donne à son langage la forme de la menace: « Prends garde à ce que je te dis: si cette hérésie n'est pas radicalement extirpée du sol de la Bretagne, la colère de Dieu et de tous les Saints tombera sur toi et sur ton peuple. »

Quant à Nominoé, est-il suspect de révolte ou d'indépendance vis-à-vis de l'autorité apostolique? — Mais c'est lui-même qui défère le procès à Rome, qui fait porter l'accusation par saint Convoion et qui laisse toute liberté aux accusés d'envoyer leurs députés pour les défendre et se défendre en même temps. L'envoyé du prince part chargé de présents pour Léon IV; il revient avec le corps du Pape martyr saint Marcellin, preuve évidente que le Chef de l'Eglise voit dans le roi des Bretons un prince fidèle à l'esprit catholique. Si les choses étaient restées dans l'état où les mettait le retour du saint abbé, pas n'était besoin d'une métropole bretonne. Malheureusement le Souverain Pontife, tout en maintenant sa condamnation contre les simoniaques, réclama un nouveau jugement canonique que devait rendre un tribunal composé de douze évêques. Un tel synode ne pouvait avoir lieu qu'à la condition d'être exclusivement composé de prélats franks, c'est-à-dire des hommes-liges de Charles le Chauve le grand ennemi des Bretons, or leur opinion sur les simoniaques n'était que trop connue; à leurs yeux c'étaient d'innocentes victimes; jamais la passion politique n'a été plus aveugle chez un peuple contre un autre peuple qu'elle ne le fut

alors chez les Franks contre les sujets de Nominoé. On pourrait en multiplier les preuves par centaines ; évêques et moines étaient des plus ardents dans les récriminations contre les Bretons, donc il n'y avait rien à leur demander, et Nominoé ne leur demanda rien ; mais, peu après l'assemblée de *Coët-Louh*, le nouvel aveu et la nouvelle renonciation des évêques incriminés, il érigea la métropole de Dol (probablement dans l'été de 848) et il forma deux nouveaux diocèses à limite fixe : Tréguier et Saint-Brieuc, car au Val-Trécor et au Champ du Rouvre les prélats qui avaient exercé jusque-là les fonctions épiscopales ne l'avaient pu faire que dans leur abbaye et dans les petits monastères qui en dépendaient.

Nous avons déjà vu dans la Vie de saint Salomon que sous le pontificat de saint Nicolas I^{er}, deuxième successeur de saint Léon IV, fut reprise l'affaire de la métropole de Dol, mais Albert Le Grand ne cite pas tous les documents qui y sont relatifs. La première lettre de saint Nicolas est de 865 ; c'est une réponse à la demande du pallium faite par saint Salomon pour Festinien, archevêque de Dol. Le saint pape ne répond pas par un refus formel, mais il réclame l'exhibition des lettres du Saint-Siège établissant que les prédécesseurs de Festinien avaient déjà reçu le même signe honorifique. Saint Salomon écrivit de nouveau en insistant ; cette fois saint Nicolas répond que, d'après les actes de ses prédécesseurs, c'est Tours qui est la métropole des Bretons. Que si les Bretons ont des preuves de l'existence d'une métropole dans leur pays, ils peuvent les faire valoir et le pape jugera l'affaire.

La troisième lettre du même pontife est une sorte d'instruction générale sur toutes les difficultés ecclésiastiques alors pendantes en Bretagne. En lisant la première on peut croire que quand il la rédigeait (865) il était peu au courant de ce qui avait été fait lors de l'érection de la métropole ; dans la seconde (mai à juillet 866) il est parfaitement au courant de toute l'affaire des évêques démissionnaires ; comme saint Léon IV il demande un nouveau jugement rendu par un tribunal de douze évêques présidés par le métropolitain de Tours, ajoutant que ce minimum de douze évêques est indispensable dans une province ecclésiastique, précisément pour la composition d'un tribunal ecclésiastique jugeant en pareille matière. Cette assertion est bien étrange, car de tout temps peu de métropoles ont eu douze suffragants. L'homme qui avait renseigné le pape était cet Actard, évêque de Nantes, qui toute sa vie travailla si énergiquement contre les Bretons.

Quant à la question de la métropole elle-même, Festinien, évêque de Dol, peut venir défendre le droit de son église devant le Saint Père qui jugera.

Or, quatre ans après, Jean VIII écrivant au successeur de Festinien, *Main* ou *Mahen*, commence ainsi sa lettre : « Jean, évêque du siège de Rome, à son cher et illustre fils l'archevêque Main et à tous les évêques de Bretagne, salut et bénédiction apostolique. »

En 878, le 5 septembre, le même pape écrivit au même prélat ne l'appelant plus qu'*évêque* et le menaçant de l'excommunication, lui et les autres évêques de Bretagne, s'ils ne se soumettent au plus vite à la métropole de Tours. C'était le moment où les invasions normandes mettaient en péril l'existence même du peuple breton ; cette lettre resta donc sans effet ; elle marque toutefois au IX^e siècle le dernier incident de la lutte engagée en 846 par Nominoé.

Pendant près de deux siècles, l'existence de la métropole de Dol ne fut pas sérieusement troublée. En 1049, Juthaël archevêque de Dol, ayant été justement excommunié par saint Léon IX pour sa vie scandaleuse, le métropolitain de Tours jugea l'occasion favorable pour ressusciter l'interminable querelle et, en 1076, il cita ce malheureux avec ses suffragants devant le pape saint Grégoire VII. Ils ne se présentèrent point et subirent l'anathème. Le grand pape sacra lui-même le successeur de Juthaël, Even, il lui donna le pallium, et dans une lettre aux évêques de Bretagne en 1078, réservant sagement et justement les droits de l'église de Tours, il dit en parlant d'Even : « Nous ne lui en accordons pas moins l'usage du pallium, ainsi qu'à ses successeurs, pourvu que leur entrée dans l'épiscopat soit légitime et leur vie digne d'estime. » Les deux premiers successeurs d'Even, Jean de Dol et Rolland, obtinrent ainsi sans difficulté le pallium. En 1094, Urbain II

ordonne la soumission à Tours, et décide qu'après la mort de Rolland son successeur n'aura point cet insigne, mais le pape meurt avant l'évêque, et le successeur de celui-ci, Baldric ou Baudri, abbé de Bourgueil, étant parti pour Rome, obtient de Pascal II la marque distinctive des métropolitains. Ce prélat poète, littérateur et homme d'esprit (auteur d'une *Vie de saint Samson*, comme nous l'avons vu), comptait d'abord quatre suffragants : les évêques d'Aleth (ou Saint-Malo), Saint-Brieuc et Tréguier. Peu de temps après l'évêché d'Aleth se détacha de Dol.

En 1127, Dol n'a plus de suffragants que Saint-Brieuc et Tréguier, mais les papes Calixte II et Honorius II reconnaissent à Baudri la qualité de métropolitain. La situation reste la même sous son successeur, Geofroy Le Roux, reconnu comme tel par Innocent II. Le pape Lucius II renouvela la sentence du Bienheureux Urbain II, et elle ne fut pas plus exécutée cette fois que la première. Sous Eugène III saint Bernard propose une transaction entre Tours et Dol, mais Tours refusa d'y souscrire.

A l'archevêque Olivier succède en 1154 Hugue Le Roux, illettré, maladroit, dépourvu de jugement ; il va à Rome, il va à Tours, il vient à Dol, sollicitant, se déjugeant, voulant contenter tout le monde, réussissant à mécontenter toujours ; il faut lire cette curieuse histoire dans M. de la Borderie (t. III, p. 201 et 202). A cette époque, la question de la métropole bretonne a pris une nouvelle signification : l'église de Dol a un protecteur-né dans le roi d'Angleterre qui, pour faire pièce aux intérêts français, souhaite vivement que l'église de Bretagne ne relève pas du prélat de Tours représentant de ces mêmes intérêts français ; il en résulte que quand il y a un pape d'origine anglaise (1), il est favorable à la cause bretonne. Pour continuer la nomenclature des prélats qui ont eu ou qui n'ont pas eu le pallium, il n'y a qu'à consulter à la fin du volume le Catalogue des évêques de Dol. Un des épisodes les plus curieux de cette longue histoire est l'intervention de Philippe-Auguste voulant paralyser l'influence du monarque anglais Henri II et adressant au pape Lucius III (1184) une lettre où il voit l'anéantissement de son royaume si, deux pauvres diocèses bretons continuent d'être soumis à la petite métropole de Dol, oyez plutôt : « C'est notre royaume que l'Eglise romaine s'efforce par là de mutiler honteusement ; c'est notre couronne qu'elle veut arracher de notre front, briser et fouler aux pieds... Si ce fait s'accomplit, nous ne verrons plus en vous un père mais un parâtre, et vous ne trouverez plus en nous les sentiments d'un fils. Ce glaive nous percera jusqu'au cœur ; déshérités, dépouillés, honnis par vous, nous nous plaindrons à grands cris, nous en appellerons pour notre vengeance à Dieu et aux hommes. Ce n'est pas nous seulement qui serons blessés par ce coup, mais tous les barons de notre royaume. C'est à vous que Dieu demandera compte du sang versé en cette occasion, dans le grand massacre de Français et de Bretons qui pourra sortir de là. » Cette rhétorique échevelée ne put réussir à triompher du souverain pontife ; son successeur, Célestin III, suivit la même ligne de conduite, les archevêques de Dol continuèrent à recevoir et à porter le pallium. Mais dès son avènement, 22 février 1190, Innocent III ordonna une enquête. Le 1^{er} juin 1199 était rendue la sentence qui enlevait à l'église de Dol la dignité de métropole, à l'évêque de Dol l'usage du pallium, et avec tous les autres évêques de Bretagne, il était désormais soumis à la métropole de Tours. A Dol même, il put y avoir quelques gémissements, mais dans le reste de la péninsule armoricaine la sentence dut être accueillie stoïquement ; les deux diocèses derniers tenants de l'église doloise, Saint-Brieuc et Tréguier, l'avaient déjà abandonnée.

Et je termine cette étude, toute empruntée à M. de la Borderie, en citant les lignes par lesquelles il l'a commencée : « L'histoire de la métropole de Dol de la fin du ix^e siècle à la fin du xii^e ne serait peut-être pas très intéressante si elle n'offrait un notable exemple de l'obstination bretonne. Toujours condamnés par le Saint-Siège, dès qu'on entrait dans la discussion de leur droit, les Bretons, sans s'insurger contre les sentences pontificales, trouvèrent moyen de faire durer leur métropole telle quelle pendant trois siècles et demi. »

(1) Alexandre III et Lucius III.

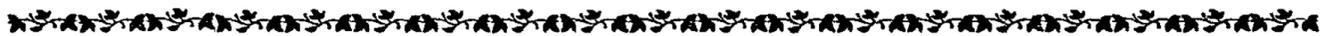
Une autre conclusion à tirer, c'est que dans cette affaire éclate manifestement la bonté et la longanimité des papes : ne pouvant faire droit aux réclamations des Bretons, ce qui eût été une cause d'interminables démêlés avec les rois de France, ils firent des concessions, prirent des demi-mesures qui empêchèrent de graves scandales et peut-être une rupture d'un côté ou de l'autre.

MONUMENTS DE SAINT SAMSON (J.-M. A.).

LA cathédrale de saint Samson de Dol, très remarquable par ses dimensions (400 mètres de longueur), l'est également par son architecture. Commencée dans le premier quart du XIII^e siècle et terminée vers 1260, elle aurait été un modèle d'unité de style si quelques parties n'avaient été remaniées ou ajoutées plus tard, telles que les tours, les porches, les salles capitulaires. A l'extérieur le monument nous fournit de belles fenêtres et un bel ensemble de contreforts, d'arcs-boutants et de pinacles. A l'intérieur on remarque particulièrement les piliers cylindriques cantonnés de colonnettes dont quelques-unes sont absolument détachées du noyau central et semblent avoir été placées après coup. Le sanctuaire se termine en ligne droite avec une immense fenêtre qui conserve encore ses vitraux du moyen-âge. Derrière se trouve la chapelle absidale, sous le vocable spécial de saint Samson.

D'après Gaultier du Mottay, saint Samson est patron de Bobital, Cadéac, Dol, Illifaut, la Fontenelle, Kerity, Lanvellec, Lanvézéac, Saint-Samson, Saint-Ideuc et de plusieurs paroisses de Normandie qui portent son nom. Il a des chapelles à Bieuzy, Bréhat, Landunvez, Nivillac, Pléhédel, Pleumeur-Bodou, Plouaret, Plougasnou, Plouha et Quimper-Guézennec.

Il est représenté à Dol, dans un vitrail du XIII^e siècle, et a une statue à l'église de Lanmeur.



LA VIE DE SAINT GUILLAUME PICHON,

Evesque de Saint-Brieuc, Confesseur, le vingt-neuvième Juillet.



SAINT GUILLAUME, l'un des Patrons de la Ville & Diocese de Saint-Brieuc, nasquit en la Paroisse de Saint Alban, au mesme Diocese, environ l'an de grace 1184, de parens mediocrement riches, non toutes fois élevez d'aucune qualité hors le commun. Son Pere s'appelloit Olivier Pichon, demeurant en ladite Paroisse, & sa Mere Jeanne Fortin, de la Paroisse de *Plenet-Guic*, près Dinan, Evesché de Saint Malo, selon aucuns (1), ou bien de la Paroisse de *Plurthuys*, au mesme Diocese, selon les autres (2). Dès son enfance, il s'adonna à la pieté & devotion, frequentant les Eglises, où il entendoit devotement l'Office divin & les Prédications. Il fut envoyé à l'écolle & étudia diligemment en Grammaire ; & ayant atteint l'âge de vingt-deux ans, il prit les Ordres Mineures & de Sousdiacre des mains de Josselin, Evesque de Saint-Brieuc ; lequel, présageant quelque chose de bon de ce jeune Clerc, le retint près de soy & l'apointa en sa maison & luy conféra les Ordres de Diaconat & de Prestrise. Josselin estant mort l'an 1207, Pierre fut élu en sa place, lequel retint saint Guillaume, comme fit aussi son successeur, Sylvestre, lequel ne tint ce Siège que

(1) D'Argentré, liv. 1. ch. 9. — A.

(2) La Devision, chanoine de St. Brieuc, en sa Vie de St. Guillaume, chap. 2. — A.